

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 2 juin 2021 à 13 h 30 par visioconférence**

Présences : Patrick Béron
Louis Jolin
Claude Laferrière
Monique Lemieux
Yvon Pépin
Michel Tousignant

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2021
3. Affaires en découlant
4. Informations
5. Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2021-2022
6. Attribution des responsabilités pour l'année 2021-2022
7. Calendrier des réunions
8. Retour sur l'assemblée générale du 19 mai 2021
9. Principaux objectifs pour l'année 2021-2022
10. Outils de communication
11. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Monique Lemieux demande de remplacer l'intitulé du point 10 « Mise en place d'un groupe Facebook » par « Outils de communication ».

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Louis Jolin, l'ordre du jour tel que modifié en séance est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai 2021

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyée par Claude Laferrière, le procès-verbal de la réunion du 5 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Rien à signaler.

4. Informations

Claude Laferrière rappelle que Michel Leclerc, assistant administratif au SPUQ, vient de prendre sa retraite et que vu les nombreux services qu'il a rendus à l'APR-UQAM, il serait important de lui rendre hommage de façon appropriée. Les membres présents reconnaissent l'importance de son rôle auprès de l'Association et conviennent de revenir sur ce point lors de la prochaine réunion du conseil. Une ou des invitations aux activités de l'Association est l'une des modalités envisagées.

Quant au sondage du MSSS sur l'appréciation du partenariat établi avec les Tables régionales de concertation des aînés, qui a été transmis à l'Association le 27 mai dernier, il est convenu de ne pas y répondre comme association, mais seulement à titre personnel pour les membres du conseil d'administration qui le désirent.

Le registraire fait état de 196 membres qui ont à ce jour répondu à l'avis d'inscription pour 2021, 169 ont déjà payé leur cotisation et on note trois nouveaux membres.

La publication des informations personnelles des membres actifs ne se fera désormais que sur le site Web de l'Association. En ce qui concerne les avis de décès de membres de l'Association, ceux-ci continueront à être transmis à tous les membres par le registraire.

La photo des membres du conseil d'administration sera prise à l'automne 2021, lorsqu'il sera possible de se rencontrer en présentiel.

Après discussion au sujet du courriel d'une retraitée qui s'interrogeait sur la reproduction dans un autre organe d'un article publié dans *Pour la suite du monde*, il est entendu que les articles publiés dans le Bulletin ne sont pas soumis à un copyright, à moins d'avis contraire. Cette information sera transmise à la personne concernée.

5. Désignation des dirigeantes et dirigeants pour l'année 2021-2022

Résolution CA2021-22-01

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM;
Attendu la nécessité de nommer les dirigeantes et dirigeants pour l'année 2021-2022;
Attendu les propositions faites en séance;
Attendu l'acceptation par les membres pressentis;
Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Louis Jolin, appuyé par Patrick Béron, de nommer les membres suivants aux différents postes de direction du conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2021-2022 :

Présidente : Monique Lemieux
Vice-président : Michel Tousignant
Trésorier : Claude Laferrière
Secrétaire : Anne Rochette
Registraire : Yvon Pépin

Adoptée à l'unanimité.

Autres fonctions assumées au sein du conseil d'administration :

Conseillers : Patrick Béron et Louis Jolin
Observateur : Gilles Gauthier

6. Attribution des responsabilités pour l'année 2021-2022

Résolution CA2021-22-02

Attendu le besoin de nommer des responsables de dossiers et de comités;
Attendu les propositions faites en séance;
Attendu l'acceptation par les membres pressentis;
Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Claude Laferrière, que les responsables suivants soient désignés pour l'année 2021-2022 :

Archiviste : Yvon Pépin

Comité des activités culturelles et sociales : Monique Lemieux (responsable)

Webmestre : Gilles Gauthier

Adjoint au webmestre : Patrick Béron

Directeur du Bulletin : Louis Jolin

Révision linguistique du Bulletin : Anne Rochette

Représentant auprès de la FRUQ : Claude Laferrière

Représentant auprès de l'ARUCC : Michel Tousignant

Représentant auprès de la TCAÎM : Patrick Béron

Comité d'attribution des bourses : Anne Rochette (responsable), deux membres externes

Relations avec la Fondation de l'UQAM : Anne Rochette

Envoi des vœux d'anniversaire : Suzanne Lemerise

Comité de mise à jour du site Web : Patrick Béron (responsable), Gilles Gauthier, Monique Lemieux, Yvon Pépin et, éventuellement, un membre externe

Comité Solidarité : Michel Tousignant (responsable), Patrick Béron, Louise Dupuy-Walker, Monique Lemieux et Maurice Amiel (observateur)

Cosignataires des chèques : Monique Lemieux, Louis Jolin

Adoptée à l'unanimité.

7. Calendrier des réunions

Les dates suivantes sont retenues pour les réunions du conseil d'administration pour l'automne 2021 :

1^{er} septembre

6 octobre

3 novembre

Les dates des réunions à venir du conseil d'administration en 2022 ainsi que celle de l'assemblée générale annuelle seront déterminées plus tard cet automne.

8. Retour sur l'assemblée générale du 19 mai 2021

On rapporte 28 présences à l'assemblée générale annuelle tenue en visioconférence le 19 mai 2021. La moitié du temps de l'assemblée a été dévolue au point Règlements généraux et a porté non pas sur le contenu des modifications, mais plutôt sur le processus suivi; les explications de Michel Tousignant, de Louis Jolin et d'Anne Rochette ont rallié l'ensemble des membres votants, à l'exception d'une personne qui a demandé que son opposition soit manifeste. Les membres présents au conseil regrettent que le temps consacré à ce point n'ait pas permis d'allouer au point 8 de l'ordre du jour le temps nécessaire à une discussion fructueuse sur les attentes face à l'Association. Ce déroulement a suscité un malaise au sein du conseil et les membres présents à la réunion souhaitent qu'on aille de l'avant avec les projets prioritaires de l'année, considérant qu'il est toujours possible d'apporter toute modification jugée pertinente aux Règlements généraux.

9. Principaux objectifs pour l'année 2021-2022

Plusieurs objectifs sont évoqués pour la prochaine année. La présidente compte envoyer une lettre à tous les membres énonçant ceux-ci, lettre qui devrait être publiée sur le site Web de

l'Association. Seront abordés, notamment, le recrutement de jeunes retraités afin de consolider une relève, la réflexion sur les moyens de communication efficaces entre les membres et l'invitation de membres externes au conseil d'administration à participer à différents comités.

10. Outils de communication

La mise à jour du site Web s'est amorcée et se poursuivra; il a été convenu, entre autres, que le blogue du projet Solidarité devait être abandonné, mais qu'il y a lieu d'évaluer l'information qui s'y trouve et de réfléchir aux objectifs de ce blogue. Le recours à des infolettres pourrait être plus efficace pour diffuser rapidement les activités d'intérêt; ce moyen de communication a déjà été utilisé dans le passé et la pertinence de l'optimiser sera examinée. La proposition de créer un groupe Facebook pour favoriser les échanges entre les membres est évoquée, mais celle-ci soulève certaines questions, pour lesquelles il est nécessaire d'attendre les précisions de la secrétaire, Anne Rochette, avant de donner l'aval du conseil d'administration.

11. Divers

Aucun autre point n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 15 h 30.